



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire



Le Conseil d'Administration de l'EMHB vous convie à l'Assemblée Générale de votre association qui se tiendra le :

SAMEDI 22 juin 2024 de 10h à 12h30
au stade Guy Boniface ELANCOURT

Accueil des participants et émargement de la feuille de présence **à compter de 9h30**

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- **Rapport moral du Président**
- **Approbation du compte-rendu de l'AG de juin 2023** (Voir CR sur le site internet du Club).
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier**
- **Règlement intérieur EMHB**
- **Election des membres du CA** (Conformément à l'article XI des statuts)
- **Préparation de la saison 2024/2025**
 - projet de planning d'entraînements, entraîneurs ...
 - communication et vie du club
 - tarifs des licences
- **Questions diverses**
- **Remise de récompenses**

Conformément aux statuts du club, le **Conseil d'Administration** doit être renouvelé au tiers de ses membres, **soit 5 postes à pourvoir**. Si vous souhaitez présenter votre candidature, merci de nous en faire part au plus tôt, via la boîte mail du club contact@emhb.org.

Au cas où vous ne pourriez être présent à la réunion, nous vous invitons à vous y faire représenter par une autre personne (parent, adhérent, autre) qui devra être muni du pouvoir **signé** joint ci-dessous (*une personne ne peut recevoir qu'un seul pouvoir*).

Si vous êtes mineur, la présence d'un de vos parents est recommandée.

Suite à la réunion, nous vous convions à un moment festif autour d'un barbecue. Le club s'occupe du BBQ et des boissons, nous comptons sur vous pour les salades et les desserts...

Comptant sincèrement sur votre présence.

Le Président
Jérôme DEMOLLIENS



✂-----

POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à pour me représenter lors des discussions et délibérations qui auront lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association dénommée « Elancourt Maurepas Handball », **le samedi 22 juin 2024**.

Fait à le

Signature (Précédée de la mention « Bon pour pouvoir ») :